



CONSEIL DE QUARTIER
DE
SAINT FLORENT

Direction de la Vie Citoyenne
Service Participative

**Relevé de conclusions du conseil de quartier
du 14 octobre 2008**

Co-Président : Gaëlle MANGIN.

Elus municipaux : Amaury BREUILLE ; Nicolas MARJAULT ; Jacques TAPIN.

Membres : Jacques ARTHUR ; Joëlle AUMONIER ; Béatrice AVRIL ; Ghislaine BERTHEAU ; David BODIN ; Françoise BUREAU ; Agnès CANTIN ; Rolland COLLOT ; Florian DESCOURTIEUX ; Jacques DUBE ; Sylvie DUBUC ; Emilie DUDOUIT ; Sylvie DUPUIS DULUC ; Claude EPAMINONDAS ; Gaëlle FLEURY ; Danièle GANDILLON ; Henri GARNAUD ; Jean-Claude GAUDIN ; Francette GIRAUD ; Jean-Michel GOMES-TEIXEIRA ; Mireille GUERINEAU ; Fanny JESIORSKI ; Yannick KERVRAN ; François LECHAT ; Gérard MACKÉ ; Francis MATHIEU ; Jean-Michel MINIOT ; Sylvie MIOT ; François NAUD ; Valérie NICOLE ; Jean-Paul RICHET ; Alain ROBERT ; Philippe RONDONNET ; Hugues ROUMEZIN ; Rémy PERRIN ; Jacques THIOLETT.

Service Vie Participative et Mairie de quartier : Laurence FAUCON (Directrice Vie Participative) ; Sabrina ROUSSEAU (Assistante Conseils de Quartier) ; Nicole DESCAZAUX (Agent de la Mairie de Quartier).

Excusés : Jean-Louis CASSETTE ; Pierrette DEROI ; Alain PIVETEAU ; Nicolas VIDEAU.

Absents : Olivier BERNAUDEAU ; Bénédicte BRAUD ; Guillaume JUIN ; Michel TOURNIE.

Public : 20 personnes.

Ordre du jour :

- Ouverture de la séance par la co-présidente élue,
- Présentation du diaporama,
- Echanges.
- Constitution de groupes de travail à partir des préoccupations des conseillers de quartier,
- Election des membres du bureau : le bureau sera composé de 6 membres maximum + les deux co-présidents.

1/ Ouverture de la séance par la co-présidente élue

Les élus se présentent, puis les services municipaux, les conseillers de quartiers et le public.
L'ordre du jour est annoncé.

2/ Présentation du diaporama par Jacques TAPIN.

a) Le co-président habitant, son rôle :

- ☞ Principal lien d'information entre le conseil de quartier et la Mairie.
- ☞ Représentant des membres du Conseil.
- ☞ Relais pour les demandes et projets des habitants.
- ☞ Interlocuteur privilégié du service Vie participative et des services municipaux.
- ☞ Animateur de réunions du bureau et du conseil.

On retiendra qu'il est le garant du respect de l'intérêt général des demandes du conseil. Il est le co-signataire des fiches de proximité avec l'élue municipale.

Le co-président habitant est élu par les membres du conseil de quartier au scrutin majoritaire, uninominal à bulletin secret.

La co-présidence, c'est un co-président habitant et un co-président élu (nommé par la municipalité). Elle permet une meilleure organisation des travaux du conseil.

b) Le bureau, son rôle :

- ☞ Prépare l'ordre du jour des séances publiques (environ 3 semaines avant chaque conseil).
- ☞ Demande des informations à la Ville en vue de la séance de conseil.
- ☞ Demande l'intervention des élus thématiques ou adjoints et des techniciens.
- ☞ Vérifie que les sujets à traiter relèvent bien de l'intérêt général.
- ☞ Réunit les responsables de commissions pour présenter les dossiers.

Le bureau est composé des deux co-présidents et de 4 à 6 conseillers volontaires.

c) Les groupes de travail et/ou commissions, leur rôle :

- ☞ Suivre et traiter les demandes exprimées.
- ☞ Force de propositions pour des projets.
- ☞ Résoudre les problèmes.

Il est ouvert aux conseillers de quartier et à toute personne intéressée.

3/ Echanges

- Un conseiller demande ce que vont devenir les anciens projets, tels que : les pistes cyclables, le carrefour Tardy/ Saint Symphorien, la place Georges Renon ? Où en est le dossier Depoutot ?
Place Georges Renon : Les élus présents prennent l'engagement de peser sur la décision de réaliser cet aménagement. Toutefois, aucune date peut être définie car le budget a été reporté. La conjoncture actuelle contraint la municipalité à établir des priorités.
- Un autre fait remarquer que de nombreuses études ont été faites, notamment sur le carrefour des Pèlerins/ Jean Jaurès. Un dispositif de mise à l'essai est en place depuis un an. Quand sera fait l'aménagement définitif ? Il a été aussi demandé un passage piéton au niveau du n°80 rue Jean Jaurès et la suppression du poteau EDF rue Berthet.
Carrefour Pèlerins/ Jean Jaurès : une réunion publique sur site avec les riverains sera organisée prochainement et le budget correspondant doit être voté afin de réaliser l'aménagement définitif.
- Des conseillers souhaitent que des commissions Patrimoine/ Environnement, interquartiers et solidarité soient créées.
- Il a été remarqué par une conseillère de quartier, qu'il y'a un manque d'animation et d'espaces verts sur le quartier de Saint Florent. De plus, l'entrée de la Ville est en friche.
Il serait bien de créer un groupe de travail.
- Quel devenir de l'aire de grand passage des Gens du voyage dans le secteur de la Tranchée ?
La co-présidente élue a rencontré la congrégation religieuse. Les Gens du voyage se sont installés pendant 2 semaines avec l'accord de la Ville. Aucun incident a été signalé et les factures ont été acquittées.
- Avenue Saint Jean d'Angély : demande d'un aménagement à hauteur de la Mairie de quartier car le passage piéton est jugé très dangereux. Il est d'ailleurs demandé un dispositif de ralentissement sur l'avenue (ex : radar fixe, ralentisseurs...)
La municipalité peut aménager les lieux (ex : mise en place de chicanes, rétrécissement de la chaussée...). Les radars sont de la compétence de l'Etat.
- Rue de la Mude : cette rue est dangereuse et est utilisée comme raccourci afin d'éviter les feux de l'avenue de la Rochelle.
- Le Bois de la Tranchée : demande de nettoyage et entretien du bois. Les fossés sont sales et pleins de détritus.

- Rue des Prés Faucher : des camions bloquent la circulation à cause de travaux immobiliers. Il n'y a aucun panneau de signalisation.
- Sur l'ancien parking NETTO, avenue Saint Jean d'Angély : Des logements socio sont-ils prévus ?

4/ Constitution des groupes de travail/ Commissions

Plusieurs thèmes ont été cités :

Commissions :

- ☞ **Espaces publics** (Voirie/ Espaces verts) : devenir des « anciens dossiers » ?
 - Carrefour Tardy/ Saint Symphorien, en lien avec l'agrandissement du cimetière.
 - Avenue Saint Jean d'Angély ? Léo Lagrange ? Travailler sur les réponses aux attentes des habitants.
 - Rue de la Mude (sert de raccourci).
- ☞ **Le quotidien/ citoyenneté** : réactivité/ réponses aux attentes (questions) des habitants, cohabitation avec les autres, sécurité aux abords des écoles.
- ☞ **Culture** : recensement, patrimoine, suivi publication de l'histoire de Saint Florent, BD, témoignages.
- ☞ **Environnement** : friches (ex : entrée du quartier), impasse Richard, valorisation des espaces existants, ex : le petit bois de la Tranchée.
- ☞ **Interquartiers** : pistes cyclables, plan de déplacement urbain, schéma de cohérence territoriale, cohérence des lignes de bus.
- ☞ **Solidarité** : accueil des nouveaux habitants, handicap.

Groupe de travail :

- ☞ **La place Georges Renon** et aires de jeux.

5/ Election du co-président habitant

L'appel à candidature est lancé par la co-présidente élue.

Francis MATHIEU et Joëlle AUMONIER sont candidat à la co-présidence.

Vote :

- **Francis MATHIER : 20**
- **Joëlle AUMONIER : 13**
- **Bulletins Nuls : 2**

Francis MATHIEU est élu Co-président habitant.

6/ Election du bureau

- 8 personnes sont volontaires :
- David BODIN
 - Jean-Michel GOMES-TEIXEIRA
 - Yannick KERVRAN
 - Jacques ARTHUR
 - Jacques THIOLLET
 - Joëlle AUMONIER
 - Jean-Michel MINIOT
 - François LECHAT

Par dérogation à la règle selon laquelle le bureau est composé de 6 membres maximum, les co-présidents proposent que les 8 candidats soient confirmés en qualité de membres du bureau.

Vote : Pour à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

Le bureau se réunira le mardi 25 novembre 2008 à 18h45 à la Mairie de quartier de Saint Florent.

** Pour toute modification ou contestation de ce relevé de conclusions, merci de bien vouloir contacter Sabrina ROUSSEAU au 05.49.78.78.98. avant la prochaine séance.*

✂.....

Coupon d'inscription

À remettre à la Mairie de quartier, au service de la Vie participative (Hôtel de Ville) ou par mail.

Nom :

Prénom :

Je souhaite m'inscrire au :

- Groupe de travail Place Georges Renon/ aires de jeux
- Commission Espaces publics
- Commission le quotidien/ citoyenneté
- Commission culture
- Commission environnement
- Commission Solidarité